

Rapport Moral

L'année 2009 a été une année de mise en place, à la fois pour de nombreux présidents de commissions régionales : Bretagne Pays de Loire, Ligue des Pays Normands, Poitou-Charentes Aquitaine Limousin, Guadeloupe, Est, Rhône-Alpes-Bourgogne-Auvergne, Ile de France et aussi pour une nouvelle organisation de la Commission Nationale, avec la nomination de nouveaux chargés de mission : Annie Lafourcade pour le secrétariat et Sandrine Sauge-Merle pour la trésorerie, la constitution de groupes de travail et la désignation de référents, entre notre commission et les activités voisines : Technique, Audiovisuelle, apnée, pêche sous-marine, plongée jeunes.

Un groupe de travail a été chargé de travailler sur la communication (Jacques Dumas) thème récurrent dans notre commission, comme ailleurs.

Cerner les problèmes, trouver des solutions, le travail a bien avancé et débouché sur un premier résultat : un nouvel outil de communication qui a été mis en place par Frédéric Guimard à destination des présidents de commissions régionales et des instructeurs : le fichier AGORA, dont l'utilisation un peu timide au départ commence à prendre toute sa place.

Le test semble concluant et contribue à mettre un peu d'ordre dans la communication Internet, lieu de rencontre du meilleur...comme du pire.

Un code de bonne conduite a également été rédigé, la tolérance et le respect des personnes en sont les maîtres mots.

Michel Péan, notre webmaster, contribue pour beaucoup, par sa réactivité et sa compétence à faire vivre notre site web, une vraie mine d'or et, lui aussi, instrument de communication indispensable.

Notre participation au Bureau des Manifestation (Jacques Dumas), au Collège des Experts (Bernard Margerie sur l'harmonisation des brevets) est également acquise.

L'implication du nouveau comité directeur fédéral sur l'aspect environnemental de nos activités est également une grande nouveauté, avec de fortes répercussions sur l'activité de notre commission.

L'établissement de partenariats avec l'Agence de l'Eau Corse-Méditerranée, la signature de la Convention avec l'Agence des Aires Marines Protégées, le 25 février, sont des signes forts de cet engagement qui doit se traduire sur le terrain par des actions de nos commissions, nationale, régionales et départementales en phase avec cette orientation.

Ceci n'est pas toujours facile à réaliser, les actions décidées par l'état ou les collectivités publiques : Sites Natura 2000, Parcs Naturels Marins, Aires Marines, parcs éoliens...ne sont pas toujours très lisibles pour les bénévoles que nous sommes, peu au fait de l'organisation administrative, souvent oubliés dans les comités de pilotage ou les conseils de gestion.

Le grand effort entrepris dans ce domaine par certaines régions et départements doit être généralisé et poursuivi.

Pour être clair, l'environnement, à ce niveau, n'est pas seulement l'affaire de nos commissions « bio », mais bien, avant tout, celle de nos élus, nationaux, régionaux et départementaux au côté desquels notre position doit être comprise comme celle d'experts, sans exclusive ni sectarisme.

Le premier Parc Naturel Marin, celui de l'Iroise, dans le Finistère, opérationnel depuis un an est, à cet égard, un test de notre capacité à être de vrais partenaires, au sein d'un conseil de gestion ou la filière professionnelle : pêche, ports, armée, commerce, administration est majoritairement représentée.

Notre participation implique une mobilisation d'autant plus difficile à assumer, que les sites sont nombreux et que les réunions qui en découlent sont, presque toujours en semaine et pendant les heures où les bénévoles travaillent...

Pour autant, nos missions traditionnelles de formation restent la base de notre fonctionnement et sont également exigeantes sur le plan de la disponibilité des cadres formateurs.

Le rapport d'activité qui suit en est la preuve, qui montre, bien qu'imparfaitement, la mobilisation de toutes les commissions régionales, tant dans l'information du public (plongeurs ou non), que dans la formation.

Il n'est pas facile d'en rendre précisément compte, nombre de ces actions, dans les départements, dans les clubs, voire dans les régions ne font pas l'objet de rapports, sont donc difficilement quantifiables et ne débouchent pas nécessairement sur des brevets : soirées et journées d'information, sur les sites de plongée, dans les établissements scolaires, conférences grand public, opérations de sensibilisation, etc...

La mobilisation du Collège des Instructeurs Nationaux de Biologie est un autre aspect de cette partie peu visible du travail réalisé.

Mandaté par la Commission Nationale pour concevoir, mettre à jour et proposer de nouveaux documents, réactualiser les existants, il assure aussi la formation des moniteurs et se doit d'être une source de propositions sur les actions à venir.

Si l'objectif d'avoir au moins un instructeur par région n'est pas encore tout à fait réalisé, il est presque à notre portée.

Un élément de satisfaction, celui là, bien visible...notre site DORIS, toujours en progression, que ce soit par le nombre de fiches visibles, la mobilisation qu'il suscite ou le nombre de contributeurs, sans oublier celui des connections.

Vincent Maran et son équipe (plus de 650 contributeurs), ont toutes les raisons d'en être fiers, le rythme reste soutenu et la motivation est au rendez-vous.

La médaille d'or de la FFESSM qui lui sera attribuée lors de cette Assemblée Générale est amplement méritée !

Notre concours photo, les Yeux de Doris, a connu, lui aussi un franc succès avec plus de 35 participants, les résultats ont été proclamés par Christine Lacroix lors du dernier Salon de la Plongée.

Ce rapport moral se termine sur une note plus triste, le départ prématuré de notre ami Christian Alégoët, décédé le mois dernier après quelques semaines d'hospitalisation.

Christian, membre du Collège des Instructeurs Fédéraux de Biologie depuis de nombreuses années, avait été président de la Commission Régionale Environnement et Biologie Subaquatiques de la Côte d'Azur, chargé du secrétariat de notre commission et était mon suppléant depuis les dernières élections.

Il laissera le souvenir d'un personnage hors du commun, fidèle en amitié et aussi sincère qu'entier dans ses prises de parole.

Il nous aura quitté avant que la médaille d'or fédérale qui lui avait été attribuée cette année ne lui soit remise.

Elle était plus que méritée et sera remise à ses proches, son épouse et ses fils Bruno et Philippe.

Patrice Petit de Voize

Rapport d'Activités

L'organisation

Comme cela a été précisé dans le rapport moral, 2009 a été une année de transition à plus d'un titre, particulièrement dans la composition de la commission elle-même, constituée de l'équipe d'animation et des présidents des commissions régionales.

Le Bureau et l'équipe d'animation

Dans cette équipe, le bureau, constitué du président, du vice président, du suppléant et des chargés de mission secrétariat et trésorerie, est lui-même une notion fluctuante...abandonné dans les statuts, maintenu sous une forme ou une autre dans la plupart des commissions : quelle que soit la terminologie utilisée, le travail « de bureau » reste à faire. Le bureau s'appuie sur l'équipe d'animation pour les tâches spécifiques : site web, Doris, les Yeux de Doris, Plongée jeunes, chargés de missions temporaires...

(En annexe, la liste des membres de l'équipe d'animation)

Les réunions de bureau ont généralement lieu à Paris (pour des raisons de coût) et couplées, lorsque c'est possible, avec d'autres manifestations pour les mêmes raisons.

Réunions 2009 :

- ✓ 31 janvier à Créteil (avant réunion Collège Instructeurs) Préparation de la réunion CNEBS du 4/5avril
- ✓ 5 Juin à Créteil (Avant réunion Collège Instructeurs)
- ✓ 19 Septembre à Paris – Préparation projet de budget – Ordre du jour réunion CNEBS de Brest

L'équipe d'animation au complet participe à la réunion annuelle de la commission.

Pour travailler sur des points particuliers (et importants) la Commission, lors des réunions de Créteil, les 4 et 5 avril et de Brest les 31 octobre et 1^{er} novembre, a décidé la création de groupes de travail, ainsi que la désignation de référents. Ces derniers, sont chargés des rapports « transversaux » collaboration avec les autres commissions.

Les groupes de travail

Communication (Jacques Dumas)

Un des points « chauds » jugé prioritaire. Après un listage des points faibles en la matière, le groupe a proposé et réalisé :

- ✓ La rédaction d'une fiche du bon usage des e-mails
- ✓ La mise en place d'un site web d'échanges participatifs, le fichier AGORA-PROJECT, à l'usage des présidents de commissions régionales et des membres du Collège des Instructeurs, réalisé par Frédéric Guimard. Ce site commence à être bien utilisé, il faut apprendre à s'en servir...et tenir le rythme de parution des informations !

Problème de ce type d'outil, et de l'informatique en général, la saturation à certaines périodes. Lorsque le nombre de messages devient trop important, certains décrochent...Des espaces réservés spécifiques sont créés et ouverts à d'autres cadres en biologie pour des projets comme la communication, la rédaction d'un ouvrage sur la vie en eau douce...

La rédaction d'articles pour la revue SUBAQUA fait partie intégrante de la communication et de l'image de la CNEBS (lien SUBAQUA : Jacques Dumas, avec un comité de lecture CNEBS)

Salon de la Plongée (Jacques Dumas, Christine Lacroix, Jean-Benoit Crumière, Patrice Petit de Voize) Grosse affluence sur le stand fédéral « nouveau style » qui a été globalement apprécié, malgré la difficulté pour les visiteurs de s'y retrouver, faute d'un point clairement identifié (Commissions, régions), ce qui est quasiment impossible à réaliser, vu le nombre.

L'organisateur (Olivier Maire) a tenu à rappeler que le stand n'était pas un lieu de pique-nique, ni de réunion...

Notre participation aux conférences a été appréciée (Jacques Dumas, Vincent Maran, Patrice Petit de Voize)
Les intervenant, eux, ont moins apprécié les bruits parasites (Brouhaha général, annonces) !

Site internet (Michel Péan)

Le site est très consulté, toutes les informations nécessaires et réglementaires y sont téléchargeables, de même que les documents publiés par la CNEBS, autrefois édités sur papier et expédiés par la poste.

Toutes les actualités fédérales ou concernant l'environnement, les stages, formations, une bibliographie très éclectique, les fournitures et téléchargements, et des liens vers les commissions régionales et les principaux sites environnementaux. Un site très réactif et régulièrement mis à jour.

Plongée jeunes (Jean-Pierre Castillo)

- ✓ Participation aux RIPE à Porquerolles (Hélène Castillo, Christine Lacroix)
- ✓ Participation à la rédaction d'un document « Grand Public » inter-commissions (Jean-Pierre Castillo)

Liaison avec la CTN (Marjorie Dupré-Poiget, Christian Bergmann)

A la demande de Jo Vrijens, président de la Commission Technique Nationale, deux instructeurs bio, également Instructeurs techniques, participent à un travail préliminaire à l'intégration de notions environnementale dans les brevets techniques. Marjorie Dupré-Poiget est responsable de ce groupe de travail, assistée de Christian Bergmann. Côté technique Pascal Monestier, également MFB2 et Samer Kayal sont membres du groupe de travail de la CTN. A noter que le président de la CTN est lui-même moniteur bio. Cette collaboration espérée depuis de nombreuses années prend enfin un bon départ.

Merci à tous ceux qui y ont contribué et qui continueront à encourager ce travail indispensable.

Marjorie Dupré-Poiget va réaliser un recensement de toutes les actions de formation sur le sujet dans les stages de moniteurs, voire de Niveau 4 en contactant les Commissions Régionales Environnement et Biologie Subaquatiques et les CTR.

Merci à tous ceux qui y ont contribué et qui continueront à encourager ce travail indispensable.

Un espace réservé à été créé sur AGORA pour un travail remarquable effectué à l'initiative d'une équipe de cadres bio de différentes régions (Pilotage Jean-Pierre Corolla) : création d'un ouvrage sur la vie en eau douce. Ce travail qui émane d'un groupe de cadres Bio et « doridiens » est en passe d'être terminé pour la partie « végétaux » et la moitié du chemin a été parcouru pour la partie « animaux ».

Documents :

- ✓ **Eponges** : La réédition augmentée (Atlantique Manche) et mise à jour de l'ouvrage publié par Alain Gilli et Patrick Maillard pour la Commission nationale devait être réalisée par une équipe dont il ne reste, pour diverses raisons, qu'un seul membre. Cette question devra être discutée lors de l'Assemblée Générale de la Commission.
- ✓ **Gorgones** : Le document, réalisé et remis à jour par Jacques Dumas est prêt (depuis longtemps...) Bertrand Nicolle s'est proposé pour demander des devis aux éditeurs et les proposer au CD fédéral. Nous sommes en attente de ces devis.

- ✓ **Bryozoaires** : Il semble qu'au projet initial d'un document de « vulgarisation » accessible à tous, se substitue un ouvrage d'érudition de longue haleine. Des précisions sont attendues tant sur le contenu que sur l'équipe qui y travaille.
- ✓ **Faune du Sénégal** : Patrice Petit de Voize en est à la réalisation de la pré-maquette pour réaliser l'étude de prix avant la fin de l'année

Collège des Instructeurs Fédéraux de Biologie (délégué : Jacques Dumas)

- ✓ Deux réunions: 6 et 7 juin 2009, 20 et 21 février 2010 à Créteil, et un colloque : 28 et 29 novembre 2009 à Brest, thème : Le Parc Régional Marin de l'Iroise par Thierry Canteri, directeur du parc, les Aires Marines Protégées par Olivier Musard
- ✓ Un nouveau membre à été admis et validé par le Comité directeur fédéral : Chantal Delcausse, de la région Ile de France. Un autre nous a quitté prématurément: Christian Alégoet.

Une proposition de Jacques Dumas pour la création d'un statut d'Instructeur honoraire, plébiscitée en réunion du collège est actuellement à l'étude et sera exposée à la Commission nationale pour avis, et donc si accord, modification du règlement intérieur du collège des instructeurs.

Les travaux du collège, mandaté par la commission nationale sont variés :

- ✓ mise à jour du Guide du dirigeant bio
- ✓ travaux sur le cursus de formation des N1 et N2 bio, intégrés en annexe des cursus et dans le guide du dirigeant et cadre Biologie
- ✓ un document référentiel de support Niveau 1 Bio pour les formateurs cours de finalisation, qui sera soumis ensuite pour validation à la CNEBS
- ✓ choix et renouvellement des thèmes d'évaluation des moniteurs de biologie 1^{er} et 2^{ème} degré
- ✓ organisation des stages nationaux de perfectionnement des Moniteurs
- ✓ organisation du stage « cadres » (IFBS et Moniteurs) de Créteil: thèmes prévus ; AAMP, Cybelle-Méditerranée, cursus N1Bio et N2Bio, Octobre 2010.
- ✓ un recensement national des réseaux d'observateurs impliquant des plongeurs (chargées du dossier Annie Lafourcade et Marjorie Dupré-Poiget), en étroite collaboration avec la CNEBS ; proposition aux présidents de CREBS lors de la prochaine AG.
- ✓ Proposition faite à la CNEBS d'une charte de l'encadrant Bio

Participations aux Comités directeurs fédéraux et réunions fédérales

- ✓ 26 Mai à Paris - Comité restreint (Commission Environnement et Biologie et Commission Pêche sous-marine) (J.Dumas, P.Petit de Voize)
- ✓ 13/14 Juin à Paris – Réunion du Comité directeur Fédéral élargi aux O.D. et aux Commissions Nationales (J.Dumas, P.Petit de Voize)
- ✓ 5/6 Décembre à Marseille - Réunion des présidents et chargés de mission trésorerie (S.Sauge-Merle, P.Petit de Voize)
- ✓ 6/7 février 2010 à Marignane – Comité directeur fédéral élargi aux O.D. et aux Commissions Nationales (P.Petit de Voize)
- ✓ Bureau des manifestations, une réunion par an et travaux sur documents par échange de mails (Jacques Dumas)

Stages nationaux de perfectionnement des moniteurs MFB1 et MFB2

- ✓ Stage « Eaux douces » à Strasbourg les 3 et 4 octobre 2009 (C.Bergmann)
- ✓ Stage « Systèmes lagunaires » à Sète les 17 et 18 octobre 2009 (A.Lafourcade)

DORIS (Vincent Maran)

On ne présente plus le site Doris qui annonce aujourd'hui un nombre de fiches largement supérieur aux prévisions :

- ✓ Faune et flore marines des côtes de France métropolitaine : 812 espèces
- ✓ Faune et flore dulcicole des côtes de France métropolitaine : 161 espèces
- ✓ Faune et Flore marine et dulcicole de l'Atlantique Nord-Ouest : 233 espèces

- ✓ Faune et Flore marine et dulcicole de l'Indo-Pacifique : 297 espèces
- ✓ Faune et Flore marine et dulcicole des Caraïbes : 241 espèces

Soit un total de 1273 espèces, illustrées par 10552 photos !

Nombre de contributeurs (rédacteurs, correcteurs, photographes) : 640

Un nombre de connections mensuelles supérieur à 100 000 !

Egalement disponibles sur le site, une bibliographie et un glossaire très complets et régulièrement actualisés. Rappelons que toutes les photos du site sont libres de droit pour une utilisation **dans le cadre des activités fédérales**. Pour d'autres utilisations, l'autorisation des auteurs est indispensable (copyright).

Les yeux de Doris (Christine Lacroix)

Après un démarrage un peu laborieux, notre concours photo a pris sa vitesse de croisière, avec 35 concurrents cette année. Les prix ont été remis au Salon de la Plongée. Créé pour succéder aux « Déclics de la Bio », ce concours devait fournir des clichés utilisables dans le fichier DORIS. Les critères variant chaque année pour essayer de coller aux besoins. Il semble que cet apport ne soit plus nécessaire pour DORIS...une décision sera à prendre sur le maintien de ce concours sur d'autres bases. La Commission audiovisuelle est prête à nous apporter sa collaboration sur ce dossier.

Aires Marines Protégées

- ✓ 3 Mars 2009 - Participation au Conseil National de Concertation des Aires Marines Protégées (MEEDAD) Paris
- ✓ 25 Mars - Travail de correction des fiches Plongée AAMP (Quimper Patrice Petit de Voize- Elodie Maison)
- ✓ Diverses réunions au siège de l'Agence à Brest avec Olivier Musard et Olivier Abellard, chargés de mission, Geneviève Rousseau et Pierre Leca, sous-directeurs de l'Agence.
- ✓ 17 Mars 2009 - Réunion à Dinard sur la stratégie d'implantation de nouvelles Aires Marines dans le Golfe Normano-breton (Entre le cap de la Hague et la Bretagne Nord)
- ✓ 5 Février 2010 - Réunion à Quimper sur la stratégie d'implantation d'un futur Parc Marin en Bretagne Sud (de la Baie de Bourgneuf à Penmarc'h)
- ✓ 25 février 2010 à Paris, Institut Océanographique – Signature de la convention cadre de partenariat entre la FFESSM et l'Agence des Aires Marines Protégées (J.L. Blanchard, S.Gauchet, P.Merlo, P.Petit de Voize)

Le marché public pour l'étude préalable à la constitution d'un réseau d'observateurs du milieu sous-marin a été remporté par Bruno Combat, ancien président de la CREBS Ile de France.

Depuis le début de l'année, il travaille à la mise sur pied de ce réseau et à l'identification de « personnes ressources ».

Une réunion est prévue début avril pour faire le point sur l'existant et les développements possibles.

Shark Alliance (J.Dumas)

La FFESSM est membre de ce collectif depuis sa création, de nombreuses actions : pétitions, éditions d'affiches et de documents destinés à informer le public et à faire pression sur les politiques pour l'établissement de mesures de protection sur les Sélaciens (Raies et requins) menacés d'extinction par une pression de pêche excessive.

Réalisation d'un PowerPoint à l'usage des cadres Bio, communications régulières sur notre site Web et compte-rendus au CDN par Jacques Dumas.

Océans 2012 fait suite à cette initiative de la Pew Charity Trust avec les mêmes acteurs, afin de faire un lobbying visant à réformer les méthodes de pêches et obtenir l'établissement de quotas basés sur des données et recommandations scientifiques.

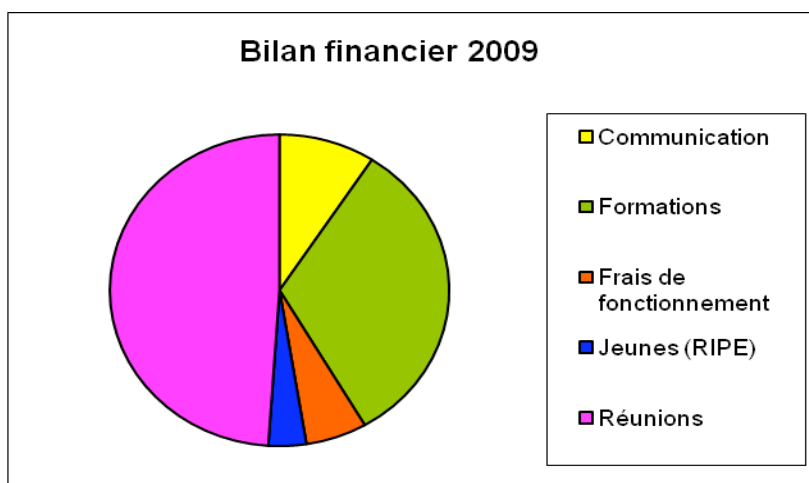
Une réunion française et une réunion européenne (prochaine le 3 mars).

Bilan financier

Réalisation du budget 2009 (93%)

Budget prévisionnel : 43000 € - Budget réalisé : 40031€

	Euros	%
Communication	3672	9,2
Formations	19589	32,45
Frais de fonctionnement	2334	5,85
Jeunes (RIPE)	1446	3,6
Réunions	12990	48,9

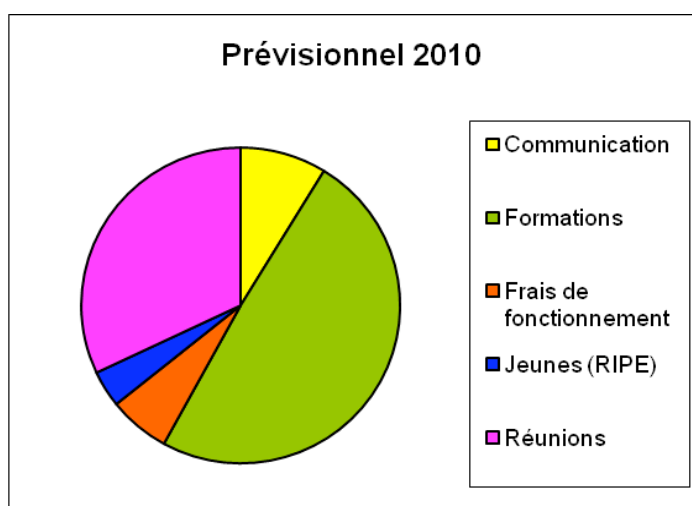


Le budget accordé pour l'année 2010 est de 40 000€, soit, à quelques euros près ce qui a été dépensé en 2009...et bien moins que ce qui avait été demandé et présenté lors de la réunion annuelle de Brest (49 000€) ce qui nous a contraint à annuler la réunion de la CNEBS prévue en début d'année.

Cette somme accordée est assortie de restrictions sur la façon de gérer nos dépenses dont nous n'avions pas eu connaissance auparavant et qui nous contraignent à modifier notablement le fonctionnement de la commission, particulièrement en ce qui concerne les réunions, stages, colloques et ne va pas sans poser de sérieux problèmes lors des déplacements (hébergement).

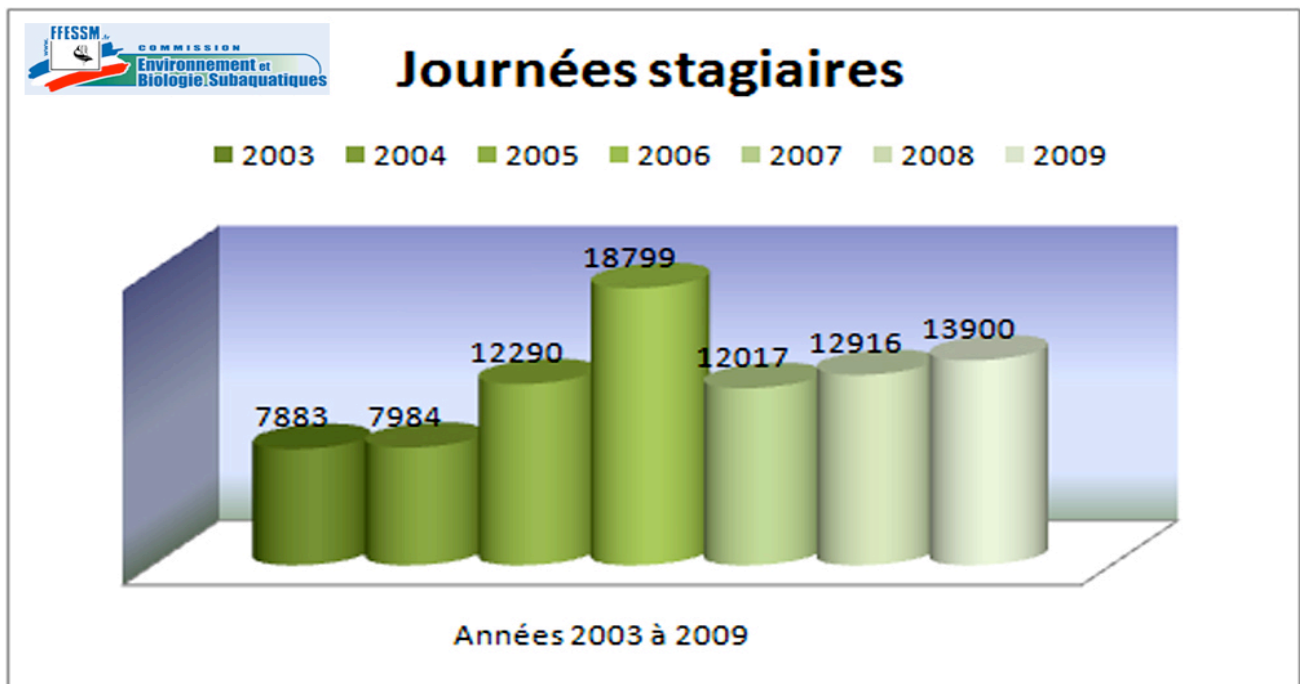
C'est le cas pour l'AG fédérale où seule la nuit du samedi au dimanche est prise en charge, alors que les commissions se réunissent le samedi matin à 8H30 et contraignent les participants à arriver la veille.

C'est le cas également pour la réunion annuelle où l'hébergement des présidents de commissions régionales devra être pris en charge par leur région.



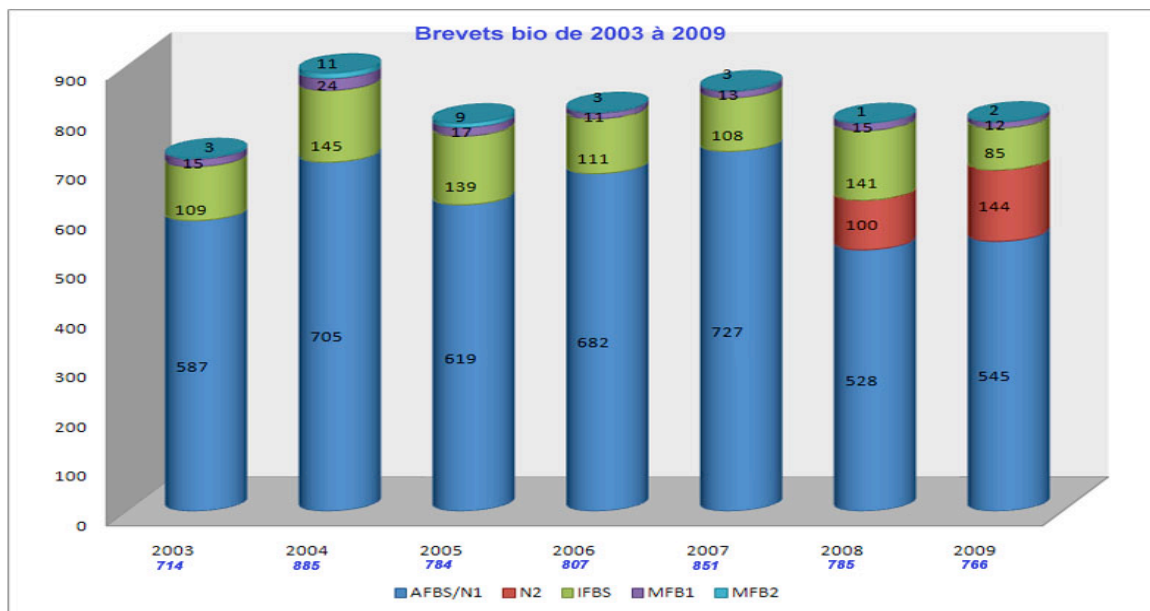
	Euros	%
Communication	3500	8,75
Formations	19700	49,25
Frais de fonctionnement	2500	6,25
Jeunes (RIPE)	1500	3,75
Réunions	12800	32
Total	40000	

Activité des régions



Comme les tableaux suivants le montrent, l'activité de nos commissions régionales est soutenue, bien que la collecte des résultats n'ait pas été une sinécure pour notre chargée du secrétariat !

Les journées stagiaires sont en nette progression, la plupart des régions font preuve d'un réel dynamisme, d'autant plus remarquable que de nouvelles équipes se sont constituées qui doivent se mettre dans le bain...et elles y sont !



Brevets et journées/stagiaires validés par région du 15/10/2008 au 15/10/2009							
Région	N1B	N2B	IFBS	MFB1	MFB2	Total	Journ.Stag
Aquitaine Limousin							
Poitou Charentes	70	21	14	1		106	984
Bretagne Pays de la Loire	35	4	7	1		47	2053
Centre	47	7	9			63	1214
Corse	11	8	2			21	694
Côte d'Azur	61	10	2	1	1	75	516
Est	8			6		14	708
Guadeloupe	17			3	1		100
Ile de France	127	44	28	6		205	4048
Ligue Pays Normands	31	6	2			39	434
Martinique	12	1	2		1	15	137
Nord	6					6	380
Nouvelle Calédonie						0	0
Pyrénées Méditerranée	72	21	5	1		99	1981
Provence Alpes		11	1			12	
Rhône Alpes Bourgogne							
Auvergne	48	11	4	1		64	651
Totaux	545	144	85	12	2	766	13900

On constate un léger palier (-19) sur la délivrance des brevets, localisée sur les niveaux 1 et surtout les initiateurs (IFBS) dont la formation a été perturbée cette année par les incertitudes pesant sur les niveaux techniques exigés pour les cadres bio et audiovisuels (Initiateur technique ou pas ?)

Il semble que cette question soit sur le point d'être réglée, la modification annoncée du Code du Sport devrait entériner un cas d'exception pour ces deux formations qui ne nécessitent pas de gestes techniques particuliers et seraient donc assimilés à la plongée d'exploration. Cette modification permettrait de fait d'entériner la proposition de la CNEBS de modifier les conditions d'accès au MFB1 (Niveau 4 au lieu de E2).

D'autre part, le passage à la saisie des brevets en ligne a généré quelques imprécisions, dues au fait que certaines demandes aient été directement validées en informatique, sans passage par les commissions régionales et que les délivrances de cartes pour les licenciés déjà titulaires de brevets papier soient considérées comme des créations...

Le chiffre enregistré au niveau fédéral est de 894.

Projets pour l'année 2010

Faire mieux qu'en 2009 est la réponse la plus facile, encore faut-il se fixer des objectifs suffisamment précis et raisonnables.

On oublie parfois que notre activité est tout d'abord de se faire plaisir...ce qui n'exclut pas d'être utile et de tendre vers une certaine efficacité. A la lumière des discussions lors des précédentes réunions, plusieurs points sont à privilégier et à valider :

- ✓ **Développer nos formations** et notamment les formations de plongeurs niveau 1, véritable incitation à la découverte du milieu et vivier de futurs cadres.
- ✓ **Renforcer les partenariats avec les autres activités** : Technique, Apnée et Rando sub, Pêche sous-marine, Audiovisuelle, Plongée Jeunes...
- ✓ **Poursuivre nos efforts de recrutement de nouveaux Instructeurs**, particulièrement dans les régions qui en sont dépourvues.

La collaboration avec l'Agence des Aires Marines protégées et la mise en place du réseau d'observateurs du milieu (20 000 yeux sous les mers) sera une des priorités de nos structures régionales et départementales. Ceci inclut dans une certaine mesure, la collaboration avec d'autres commissions, des associations ou organismes à caractère scientifique, concepteurs de protocoles d'observation (Cybelle Méditerranée, MNHN...).

Pour la Méditerranée, les actions proposées à **l'Agence de l'eau Corse-Méditerranée**, qui ont été validées dans leur ensemble, montrent qu'on peut trouver d'autres sources de financement que celles provenant des licenciés. Peut-on envisager une collaboration du même type en Manche-Atlantique ?

Déjà envisagée il y a quelques années, mais non souhaitée à l'époque, la labellisation de **centres de formation nationaux fixes** (Ex : Port-Cros, Trébeurden...) qui pourrait faciliter la formation de moniteurs pour certaines régions.

Bien entendu ces points ne sont pas limitatifs, toutes les idées sont les bienvenues et attendues...

Patrice Petit de Voize
Président

Jacques Dumas
Vice-président

Annie Lafourcade
Suppléante
Secrétariat

Sandrine Sauge-Merle
Trésorerie

L'EQUIPE D'ANIMATION



Jacques Dumas
Vice-président



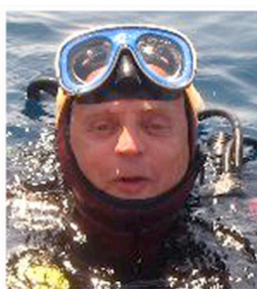
Patrice Petit de Voize
Président



Annie Lafourcade
Suppléante
Chargée du secrétariat



Sandrine Sauge-Merle
Chargée de Mission
trésorerie



Michel Péan
Webmaster



Vincent Maran
Chargé de mission
DORIS



Marjorie Dupré-Poiget
Chargée de mission
auprès de la CTN



Jean-Pierre Castillo
Chargé de mission
Plongée Jeunes



Christine Lacroix
Chargée de mission
"Les Yeux de Doris"

01/03/2010

Réunion des Présidents de CREBS et de la CNEBS – Créteil 04 et 05 Avril 2009

Présents : Patrice PETIT DE VOIZE (président de la CNEBS), Jacques DUMAS (Vice président et faisant office de délégué du collège), Christian ALEGOET (suppléant), Michel PEAN (chargé de mission internet), Maryse GUILLEMART (pdte CREBS Pyrénées-Méditerranée), Alain PARACHE (pdt CREBS Atlantique-Limousin-Poitou-Charente), Jean-Benoît CRUMIERE (pdt CREBS Est), Jean CABARET (pdt CREBS Provence-Alpes), Marjorie DUPRE-POIGET (pdte CREBS Corse), Vincent MARAN (pdt CREBS Nord-Pas-De-Calais), Serge PLOUZENNEC (pdt CREBS Ile de France-Picardie), Marie Christine CARIE (pdte CREBS Côte d'Azur), Bertrand NICOLLE (pdt CREBS Ligue des Pays Normands), Jean Pierre CHATAIGNER (pdt CREBS Centre), Laurent COLOMBET (pdt CREBS Rhône Alpes Bourgogne Auvergne), Jean Michel RENOULT(Pour la CREBS Réunion), Philippe LEBOUIL (pdt CREBS CIBPL)

Excusés : Dominique FRADIN (pdt CREBS Guadeloupe), Cédric MITEL (pdt CREBS Nouvelle Calédonie), Jean Marie BERTOT (pdt CREBS Martinique), Sandrine SAUGE –MERLE (chargé de mission finances), Annie LAFOURCADE (chargée de mission secrétariat), Christine LACROIX (chargée de mission les Yeux de DORIS)

Début de séance samedi 14h35

Ordre du jour :

I) **Liste des travaux demandés au collège des instructeurs avec les priorités.**

II) **Elaboration des objectifs 2010 en créant des groupes de travail :**

- A) Environnement
- B) Communication
- C) Plongée jeunes
- D) Lien entre la CTN et la CNEBS

Rappel des groupes existants.

III) **Réunions, stages, colloques**

IV) **Procédures de publication dans SUBAQUA (Jacques DUMAS)**

V) **Equipe d'animation de la CNEBS**

- A) Présentation
- B) Répartition des tâches

VI) **Les « Deux sous » de DORIS (Vincent MARAN)**

VII) **Questions diverses**

I) Liste des travaux demandés au collège des instructeurs avec les priorités.

Jacques DUMAS rappelle les travaux engagés ou proposés au collège des instructeurs :

- Support pour cadres formateurs de N1B (à faire valider par le CDN)
- Support pour cadres formateurs de N2B
- Rédaction d'un fascicule pour le N1B
- Candidatures au MFB1
- Tests de connaissances pour le MFB1 et le MFB2
- Proposition de la création du titre d'Instructeur honoraire
- Mise à jour du kit de survie
- Répartition des durées des formations N1B et N2B sur une semaine

Après discussions, il est demandé au collège des instructeurs de prioriser les deux sujets suivants :

- Support pour cadres formateurs de N2B
- Rédaction d'un fascicule pour le N1B

II) Elaboration des objectifs 2010

A) Groupe de travail Environnement

Marie Christine CARIE, Bertrand NICOLLE, Jacques DUMAS.

Vincent MARAN fournit aux personnes concernées toutes les archives en sa possession concernant les réflexions qu'il y a déjà pu y avoir sur le mot « Environnement » au sein de la Commission Nationale et du collège des instructeurs depuis 2002.

Patrice PETIT DE VOIZE nous prévient que ce groupe va devoir se mettre au travail rapidement puisqu'une demande de la Commission Technique Nationale est d'avoir un correspondant de la Commission Environnement et Biologie Subaquatiques pour servir de liaison entre les deux commissions dans le cadre de l'étude de l'intégration de notions environnementales dans le cursus des brevets techniques. Le correspondant est : Marjorie DUPRE-POIGET, assistée de Christian BERGMANN.

B) Groupe de travail Communication

Communication interne :

- Jacques DUMAS demande à ce qu'une liste de diffusion accessible par l'équipe d'animation soit créée pour écrire aux MFB1 et MFB2 avec l'impossibilité de « répondre à tous ». Michel PEAN prend en charge ce point.

- Il est demandé à ce qu'un espace sécurisé accessible par l'équipe d'animation et les présidents de CREBS soit créé sur le site de la Commission Nationale. Cet espace permettra aux membres d'échanger et de partager des documents.

Bertrand NICOLLE nous propose son site « AGORA ». Prochainement l'équipe d'animation et les présidents de CREBS recevront un identifiant/mot de passe qui leur permettra de s'identifier sur le site. A chaque dépôt de documents, de commentaires, de rendez-vous dans le calendrier présent sur le site, un message sera envoyé.

Communication externe :

- Le site de la Commission Nationale est accessible à tous. Pour que les visiteurs continuent à s'y rendre, Michel PEAN nous rappelle que les informations qui s'y trouvent se doivent d'être exactes. Les présidents de CREBS devront fournir à Michel PEAN la liste des présidents de CDEBS avec leurs coordonnées ainsi que la liste des moniteurs bio actifs de leur région. Michel PEAN communiquera par mail le document de la CNIL.

- Des présidents de CREBS font remarquer que le lien « Stages » du site de la Commission aboutit sur une page dont le fonctionnement n'est pas compréhensible par tous. Michel PEAN prend en charge les modifications à apporter.

- Salon de la plongée. Peut-être qu'avec le nouveau CDN on peut espérer un espace dédié aux Commissions sur le stand FFESSM.

- Amorcer un partenariat avec surfrider pour la diffusion de clips.

- Envisager pour cette Olympiade des partenariats avec d'autres Commissions (apnée, nage avec palmes).

- Patrice PETIT DE VOIZE demande si les autocollants sont un bon moyen de communication ? Vu qu'une majorité des présents pensent que oui, Philippe LEBOUIL se charge de contacter un imprimeur pour obtenir un devis. Le nouvel autocollant sera soumis à la CNEBS avant de lancer les tirages puisqu'il faudra rajouter à l'existant le mot « Environnement » et l'adresse internet du site de la Commission Nationale.

C) Groupe de travail Plongée jeunes

Jean-Pierre CASTILLO à pris en charge depuis plusieurs années l'animation bio des RIPE. Christine LACROIX qui y a également participé pourrait constituer, si elle le souhaite, avec Jean-Pierre (et d'autres, à recruter), un groupe de travail sur le sujet.

Le but est d'attirer à la plongées les jeunes non plongeurs par la bio et non pas d'attirer de jeunes plongeurs vers la bio.

D) Lien entre la CTN et la CNEBS

Demande de la CTN pour avoir un correspondant au sein de la Commission Environnement et Biologie Subaquatiques. Marjorie DUPRE-POIGET sera la correspondante, assistée de Christian BERGMANN.

Rappel des groupes existants qui travaillent sur la rédaction de documents :

- **Eponges** : J.CABARET, P.LE GRANCHE, (P.MAILLARD vient de faire savoir qu'il ne souhaite pas s'associer à ce groupe) → Refonte de prévue.
- **Gorgones** : J.DUMAS → Terminé, reste à voir l'édition. Bertrand NICOLLE s'occupe de demander des devis auprès d'éditeurs pour le soumettre à la fédé.
- **Faune du Sénégal** : P.PETIT DE VOIZE → En cours
- **Bryozoaires** : J.CABARET, F.ANDRE,... → Etat initié, J.CABARET précise qu'il faudra environ deux ans pour finaliser le travail.

III) Réunions, stages et colloques

- Patrice PETIT DE VOIZE propose que l'équipe d'animation et les présidents de CREBS se réunissent deux fois par an. Une réunion début avril et une en fin d'année fédérale (octobre) pour discuter du budget. Proposition acceptée par tous. La prochaine réunion aura lieu le 31/10 et le 01/11.
- Chaque année deux réunions de bureau, une en février/mars pour préparer l'AG et une mi-septembre pour préparer le budget.
- Chaque année deux réunions du collège des instructeurs et un colloque annuel.
- Chaque année deux stages/colloques ouverts aux MFB1 et MFB2.
- La CNEBS demande si la réunion des Cadres Bio qui a lieu tous les deux ans doit être maintenue ? Proposition d'alterner chaque année une réunion nationale avec une réunion dans le Nord ou dans le Sud de la France. Vincent MARAN demande à ce que dans ces réunions on aborde plus le côté naturaliste que le côté administratif. Jean CABARET demande à ce que ces réunions soient des lieux d'échanges entre les régions.

- Stages MFB1/MFB2 : Les deux instructeurs (Annie LAFOURCADE et Christian BERGMANN) organisateurs des deux stages nationaux doivent envoyer pour le mois de juin, au secrétariat de la Commission Nationale, le programme des stages. Rappel : Stage eau douce 3-4 Octobre. Stage Etang de Thau 17-18 Octobre
Jean CABARET en profite pour demander à la Commission Nationale de communiquer le calendrier 2009 des activités comme à l'habitude.

IV) Procédures de publication dans SUBAQUA

Jacques DUMAS nous rappelle que lorsqu'on publie un article il faut que le lecteur y trouve une part de rêve et d'invitation au voyage. La revue est vendue en librairie, elle s'adresse au grand public, il convient donc de vulgariser les articles par des encarts de vulgarisation.

Deux types de publication : Les articles de fond ayant rapport avec la biologie subaquatique (reportages, sujets transversaux de la CNEBS,...) et les articles qui concernent la vie des CDEBS et CREBS. Dans ce dernier cas, les articles sont à envoyer directement à Subaqua.

Concernant les articles de fond, voici la procédure et les recommandations :

- 1- Rédiger l'article au format Word en Arial 12 (2 à 8 pages max).
- 2- Soumission de l'article à la CNEBS pour relecture (les relecteurs sont Vincent MARAN, Patrice PETIT DE VOIZE et Jacques DUMAS). Vincent MARAN prend la parole en précisant que le comité de relecture n'est pas un comité de censure.
- 3- Jacques DUMAS se charge de faire un retour à l'auteur de l'article.
- 4- L'auteur donne l'accord et Jacques DUMAS donne le feu vert à Subaqua.
- 5- L'auteur envoie à la rédaction de Subaqua un CD avec des photos qui comportent le nom de l'auteur. Ces photos doivent être en haute résolution.

Jacques DUMAS demande s'il y a des candidats pour le comité de relecture ? Il n'y a pas de nouveaux candidats.

Les deux articles en cours concernent l'eau douce (« Charte d'eau douce » de Serge DUMONT et « Les batraciens d'Alsace » de Laurent SCHWEBEL).

Michel PEAN demande à faire un rapprochement avec la communication à savoir : utiliser la prochaine liste de diffusion MFB1/MFB2 pour inciter les plongeurs à rédiger des articles.

V) Equipe d'animation de la CNEBS

A) Présentation

Président :	Patrice PETIT DE VOIZE
Vice Président :	Jacques DUMAS
Suppléant :	Christian ALEGOET
Chargée du secrétariat :	Annie LAFOURCADE
Chargée de la trésorerie :	Sandrine SAUGE-MERLE
Chargé de mission DORIS :	Vincent MARAN
Chargé de mission site Web :	Michel PEAN
Chargée de mission « Les Yeux de DORIS » :	Christine LACROIX
Chargée de mission « Liaison avec la CTN » :	Marjorie DUPRE-POIGET

B) Répartition des tâches

Président :

Il désigne le bureau et l'équipe d'animation, coordination, liaison avec le Comité Directeur Fédéral qui peut lui confier des missions de représentation.

Vice Président :

Il remplace le président en cas d'impossibilité temporaire ou définitive ou sur demande du président qui peut lui déléguer certaines missions : Shark Alliance, Subaqua, modération des réunions, etc.

Suppléant :

Missions de représentation confiées par le président, peut remplacer président et vice président en cas d'absence.

Chargé de la tenue à jour des archives de la CNEBS : fichiers, compte-rendu, décisions diverses. Archivage des bordereaux, synthèse des brevets bio saisis en ligne pour l'année en cours avec le service informatique fédéral.

Assistance/conseil des présidents de CREBS et des cadres bio pour les questions administratives.

Chargée du secrétariat :

Elle rédige tous les comptes-rendus, les convocations, coordonne la rédaction des bilans annuels, elle est chargée de la logistique des réunions (coordination des coûts avec la chargée de la trésorerie).

Chargée de la trésorerie :

Gestion courante des dépenses en fonction du budget voté par le Comité Directeur Fédéral, réception des factures de frais et transmission à la comptabilité fédérale qui effectue les règlements, établissement du budget en coordination avec l'équipe d'animation et la CNEBS.

Chargé de mission Doris :

Direction et coordination du projet.

Chargé de mission site web :

Prend en charge les évolutions et les mises à jour du site de la CNEBS.

Chargé de mission « Les Yeux de DORIS » :

Organisation pratique du concours en liaison avec la CNEBS. Liaison avec la **Commission Nationale Audiovisuelle**.

Chargée de mission « Liaison avec la CTN » :

Sera la « référente » de la CNEBS auprès de la CTN et animera le groupe de travail à créer pour l'étude de contenus environnementaux dans les brevets techniques, avec l'assistance de Christian BERGMANN.

L'amélioration de la transversalité étant un des objectifs, tant de la CNEBS que du Comité Directeur Fédéral, il est souhaitable que des « correspondants » soient désignés chaque fois qu'il sera nécessaire auprès des autres commissions. Jacques DUMAS, qui est moniteur Apnée, souhaite faire le lien avec cette commission ; Patrice PETIT DE VOIZE se propose pour remplir le même rôle auprès de la Pêche Sous-Marine.

VI) Les « Deux sous » de DORIS (Vincent Maran)

Coût environ de la V1 de DORIS (2006) : 12 000 €

Coût de la V2 de DORIS (2008) : 10 525 €

Ces sommes viennent directement de la fédération et n'ont pas été gérées par la CNEBS. En revanche la CNEBS s'est chargée de défendre l'attribution de ces sommes auprès de la fédération.

But : Payer les professionnels pour réaliser le site.

Budget annuel :

- Pour les réunions annuelles DORIS (depuis 2005 elles se sont déroulées à Paris, **Paris**, Porquerolles et Arcachon) budget de 3000€ puis 3500€ (en plus quelques déplacements ponctuels).
- Budget de promotion de 500€ (Posters, plaquettes et autocollants).

Cet argent vient directement de la fédération, il n'est pas ponctionné sur la CNEBS. Cette dernière s'occupe de vérifier les factures avant de les envoyer à la fédération.

A prévoir :

- Reconduite des budgets tous les ans.
- Ajout de 2000€ pour l'ajout de modules et améliorations.

A savoir :

- Combien coûte à la fédération la location du serveur ? Bertrand NICOLLE estime que la somme pourrait avoisiner les 100€.
- Position du nouveau Comité Directeur National par rapport à DORIS ?

A envisager :

Une solution de secours si la situation financière de la fédé devait amener à des choix remettant en question le fonctionnement ou l'existence de DORIS ? Patrice PETIT DE VOIZE nous informe que sur le plan global il n'y a pas de menace, la nouvelle équipe fédérale est très favorable à notre site.

VII) Questions diverses

- Organisation de stages naturalistes en France → A voir, risque de problème de budget.
- Capacité qu'on pourrait avoir avec des institutions publiques comme l'agence de l'eau ? (Editions de livres, actions d'éducation à l'environnement,...) → Patrice PETIT DE VOIZE dit que la CNEBS ne peut pas toucher de l'argent en direct. Il faut savoir aussi comment s'engager avec ces partenaires et étudier les risques de débordement.
- Demandes de licenciés non plongeurs (apnéistes) pour obtenir quelque chose si ils suivent des stages bio ? → Il faudrait donc voir comment faire pour ouvrir le N1B à des apnéistes.
- Sujets d'examens pour le module 1 du MFB1 ? Les tests sont renouvelés tous les ans par le collège des instructeurs. C'est Frédéric GUIMARD qui les a en dépôt, c'est à lui qu'il faut faire la demande. Rappel : toutes les demandes de candidature MFB1 sont à envoyer à Christian ALEGOET et les demandes de candidature de MFB2 à Patrice PETIT DE VOIZE.
- Sur quel support doit être fait le rapport de stage du candidat MFB1 ? → N'importe quel support.
- Concernant le module 3 du MFB1, si le candidat s'occupe de l'organisation, de l'animation et de l'encadrement d'un stage IFBS peut-on délivrer les deux attestations en même temps ? → Oui
- Limite entre le N1B et le N2B sur le plan de la théorie à enseigner ? → Attendre le support N2B pour les formateurs.
- Jean CABARET déplore l'information tardive concernant le choix fait sur la transversalité CTN/CNEBS, cette dernière étant mise devant le fait accompli, une fois de plus. A titre personnel il dit avoir été « oublié ». Par ailleurs, ayant été référant secourisme en CTN lors de la création du RIFAP il dit que cela aurait certainement facilité les démarches. Patrice

PETIT DE VOIZE prend note de cette réaction et précise que Marjorie DUPRE-POIGET, Instructeur Technique Régional et Instructeur Fédéral de Biologie a déjà participé depuis plusieurs années avec Jo VRIJENS, aujourd'hui président de la CTN, à des réflexions sur ce sujet (Ils sont tous deux dans le même comité).

Son rôle de liaison avec la CTN n'est nullement un obstacle à l'implication d'autres cadres techniques ou bio dans le travail qui va être engagé et sera certainement l'une des plus importantes réflexions menée par les cadres fédéraux au cours des mois qui vont suivre.

- Bertrand NICOLLE nous informe qu'au niveau de sa ligue, il a été interpellé sur le projet de permis de chasse sous-marine. Comment la CNEBS peut avancer sur le sujet avec la chasse ? → Patrice PETIT DE VOIZE nous informe a échangé avec le président de la Commission Nationale Pêche Sous Marine sur le sujet, mais que la décision est essentiellement du ressort du CD Fédéral. L'argument principal de refus de ce permis est que seuls les pêcheurs sous-marins y seraient astreints, alors qu'ils ne représentent qu'une faible partie de la pêche de plaisance...et que les autres catégories de pêcheurs plaisanciers n'y seraient pas soumis, ce qui est totalement illogique.

Fin de séance dimanche 12h15

Secrétaire de séance Jean-Benoît CRUMIERE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION ANNUELLE DE BREST
LES 31 OCTOBRE ET 1 NOVEMBRE 2009

LISTE DES PRESENTS : Patrice PETIT de VOIZE (Président), Christian ALEGOET (Suppléant), Annie LAFOURCADE (Secrétariat), Vincent MARAN (DORIS et CREBS Nord), Michel PEAN (Site internet), Christine LACROIX (Les Yeux de DORIS et relation avec la CNAV), Alain PARACHE (CREBS ALPC), Bernard MARGERIE (Remplace Philippe LEBOUIL, CREBS Bretagne-Pays de Loire), Jean-Pierre CHATAIGNER (CREBS Centre), Marie-Christine CARIE (CREBS Cote d'Azur), Jean-Benoît CRUMIERE (CREBS Est), Serge PLOUZENNEC (CREBS Ile de France-Picardie), Maryse GUILLEMART (CREBS PM), Bertrand NICOLLE (CREBS Pays normands), Jean CABARET (CREBS Provence-Alpes), Marjorie DUPRE-POIGET (CREBS Corse).

EXCUSES : Jacques DUMAS (Vice président), Sandrine SAUGE-MERLE (trésorerie), Jean-Pierre CASTILLO (correspondant Plongée Jeunes), Dominique FRADIN (CREBS Guadeloupe), Jean-Marie BERTOT (CREBS Martinique), Cédric MITEL (CREBS Nouvelle Calédonie), Alain MAYOUX (CREBS RABA).

Diffusion : CNEBS, INBS, CDN

Rappel de l'ordre du jour :

- Rapport du Président et les nouvelles orientations du Comité Directeur Fédéral
- Bilan financier
- Bilan d'actions du collège des INBS
- Synthèse des activités des régions
- Calendrier de la CNEBS (dont le séminaire des cadres)
- Point sur DORIS
- Les Yeux de DORIS
- Point sur le travail du groupe communication
- Point sur le site internet
- Les RIPE
- Shark alliance
- Modalité sur les brevets en ligne
- Interventions des présidents de CREBS
- Questions diverses.

Début de la réunion samedi 31 octobre à 14 h.

1. Tour de table de présentation des participants.

2. Rapport moral du Président et présentation des orientations du nouveau Comité Directeur de la FFESSM.

Patrice présente le projet des AAMP (Agence des Aires Marines Protégées) pour la mise en œuvre du réseau d'observateurs. Des informations nous seront données vers la mi-novembre sur la personne choisie pour la mise en place du projet.

Il semble que la signature d'une convention de partenariat entre la FFESSM et l'Agence des Aires Marines Protégées soit en cours.

Pour les actions lancées avec l'Agence de l'eau, Sylvie Gaucher a précisé que ça ne concerne que la région Méditerranée.

Il faut monter des projets avant le 15 novembre. Il semble que certaines régions n'aient pas reçu ces informations et soient dans l'urgence pour mettre en place des actions.

La FFESSM a posé une demande d'agrément auprès du ministère de l'Ecologie.

3. Le bilan financier.

Patrice PETIT de VOIZE explique le tableau, préparé par Sandrine SAUGE-MERLE, des lignes des dépenses réalisées en 2009 et les propositions qui seront présentées à la réunion des trésoriers courant décembre.

Une discussion est lancée sur les coûts et la prise en charge des formations des MFB2 qui sont des formations de la CNEBS et doivent être délivrées par des INBS avec l'implication de 2 INBS pour certaines parties.

C'est une question qui doit être débattue en réunion de la CNEBS.

Ce sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la CNEBS (27 et 28 février 2010 à Paris).

Pour le salon de la plongée seront présents : Patrice PETIT de VOIZE, Jacques DUMAS, Christian ALEGOET et Christine LACROIX.

Patrice donne les informations qu'il possède sur le stand FFESSM. Commissions nationales et régions devraient être clairement localisées sur ce stand.

Une tenue fédérale « homogène » est obligatoire (Chemises avec logos –commissions et fédéral)

Coût : 19 € par chemise, financé par la CNEBS (Budget missions spécifiques)

C'est aussi à cette occasion que nous devrions recevoir les chemises fédérales financées par la CNEBS (19 euros pièce) et destinées aux présidents de CREBS + membres du bureau + INBS.

Nous prévoyons de placer sur le stand un ordinateur avec un CD d'une sélection des plus belles photos des 4 années du concours « les Yeux de DORIS ». Christine LACROIX se charge de cette sélection.

Une réédition de notre autocollant est souhaitée pour 2010, le groupe communication devra se pencher sur le graphisme de ce dernier.

Un premier devis, présenté par Philippe LEBOUIL est jugé un peu élevé. Michel PEAN va essayer d'en avoir un autre.

Michel PEAN a parlé avec Fred DI MEGLIO pour les tee-shirts de DORIS. On peut mettre le logo de la FFESSM ou celui de la CNEBS. Il suffit de soumettre le graphisme à Albane. On nous donne une grande liberté pour la diffusion du tee shirt (à qui le donner, le vendre etc.).

Pour les AG fédérales, tout le monde est d'accord pour soumettre à la trésorerie de la FFESSM le constat suivant :

« Lors des Assemblées générales, les réunions des commissions nationales étant mises en place tôt le samedi matin, les participants sont obligés d'arriver le vendredi soir.

Si on veut que les participants à cette réunion restent à la totalité de l'AG qui se termine le dimanche soir, il est impératif de rembourser 2 nuits d'hôtel et 4 repas. Sinon la CNEBS ne prendra en charge que la nuit du vendredi et les repas de vendredi soir et de samedi midi et les gens repartiront juste après, sans assister à l'AG de la FFESSM. »

4. Bilan d'actions du collège des INBS.

Jacques DUMAS a préparé le compte-rendu. Il est absent pour la première fois en 10 ans à une réunion de la CNEBS. C'est Christian ALEGOET qui présente ce bilan.

La candidature d'une nouvelle INBS (Chantal DELCAUSSE) a été présentée par le collège et acceptée par le Comité Directeur de la FFESSM.

Les propositions de modification des conditions de candidature au MFB1 qui ont été validées par la CNEBS à la réunion de Créteil des 4 et 5 avril dernier ont été présentées au Comité Directeur les 13 et 14 juin, avec pour conséquence la remise en cause des brevets IFBS, pour lesquels, suivant certains, il semblerait que la possession de l'Initiateur technique soit une condition indispensable.

La Commission Juridique Nationale a été chargée (CDN de juin 2009) de se pencher sur ce dossier, qui concerne également certains brevets de la CNAV.

La récente réunion du Comité Directeur Fédéral n'a toujours pas apporté de décision, c'est donc les conditions précédentes (E2) qui sont maintenues.

Le collège travaille sur un support pour les cadres concernant le N1 bio.

Jacques DUMAS avait envoyé un document aux présidents des CREBS sur le N2 bio pour qu'ils en prennent connaissance et voter son acceptation ou son rejet. Il a été procédé au vote : Accord à l'unanimité. Ce document sera intégré au guide du moniteur.

Pour les questionnaires d'évaluation des candidats MFB s'adresser à :

MFB1 : Marjorie DUPRE-POIGET

MFB2 : Christian ALEGOET

Question de l'Île de France : « J'ai 10 candidats MFB1 mais pas 10 stages IBFS, comment fait-on ? »

Réponse : La question sera examinée par le collège des Instructeurs : peut-on mettre plusieurs MFB1 sur un même stage ? Il semble que c'est souvent le cas dans certaines régions.

Prochain colloque des INBS : 28 et 29 novembre 2009 à Brest. Au programme : Les Aires Marines Protégées et le Parc Régional Marin d'Iroise.

Liste des travaux à prévoir :

1. Révision du Guide du Dirigeant
2. Eclaircissement sur la formation des MFB1
3. Formation à l'usage d'AGORA
4. Rédaction d'une charte du moniteur ou encadrant Bio ?

5. Bilan des activités des CREBS.

Annie LAFOURCADE a eu ces rapports très tard, certains jeudi après-midi et un même le samedi après-midi. Il lui a été impossible de faire une synthèse.

Les rapports des régions seront mis en ligne par Michel PEAN dans la rubrique réservée du site fédéral.

Annie LAFOURCADE va essayer de faire une synthèse avec les rapports enfin reçus.

Le travail dans les régions a été remarquable et le travail des présidents des CREBS qui ont rempli le questionnaire de la CNEBS superbe.

Nous avons pu récupérer les listes des cartes bio qui ont été réalisées en ligne par la FFESSM.

C'est un fabuleux travail de listage des formations.

Il y a des différences avec les chiffres fédéraux et celui des présidents pour plusieurs raisons : certains bordereaux ont été envoyés à Marseille sans passer par les présidents, certains anciens brevets ont été comptabilisés cette année par la fédération mais pas par les présidents de CREBS ...

Nous sommes à la fin d'une période de transition.

Mais nous pouvons avoir chaque année un fichier complet informatisé des listes des brevets validés.

Question : « Pour donner la carte plastifiée aux anciens MFB1 qui veulent garder leur N° ? comment fait-on ? » Patrice PETIT de VOIZE va téléphoner à Rachida (responsable informatique à Marseille) pour demander si on fait comme pour les MFB2.

6. Bilan de DORIS

Vincent MARAN présente son rapport. Il présente 3 fiches parmi les dernières.

Nombre de fiches en ligne : 1160. Il présente les nombres de fiches réalisées par région, puis la bibliographie de DORIS et fait la proposition d'une jolie affiche de promotion de DORIS. La vitrine de notre Commission est magnifique et très populaire.

Seul point sombre pour lui : aux 3B de 2009. Le thème était collaboration des plongeurs et des scientifiques. On a évoqué DORIS tout au long des activités mais DORIS n'a pas été cité une fois dans le compte-rendu. Bernard MARGERIE déclare qu'une nouvelle équipe va se mettre en place pour les 3B de 2010.

Demande de Vincent MARAN: « Que 2 places soient réservées à des DORIDIENS à chaque stage de perfectionnement des MFB ».

Réponse de Christine LACROIX : « Je ne suis que IFBS, je ne peux pas aller à ces stages. Mais je suis très active en faisant beaucoup de formations et je n'ai pas le temps de m'occuper de DORIS. Pourquoi n'ai-je pas moi aussi une place réservée à ces stages ? Pourquoi seul DORIS et pas les IFBS formateurs particulièrement actifs dans les formations qui sont aussi très importantes pour notre Commission ? »

Cette réponse est approuvée par un grand nombre de participants. Le débat est animé. Une proposition est faite de laisser le choix aux présidents de CREBS mais la condition d'être MFB pour participer reste la règle dans l'état actuel de notre règlement.

7. Point sur le site internet.

Michel PEAN présente le site.

Objectif de cette présentation : informer et avoir un retour de demande. Il y a 3 sites :
biologiesub.ffessm.fr
doris.ffessm.fr
biosub.fr (340 inscrits)

Michel PEAN et Vincent MARAN vont faire une page de présentation de la liste biosub pour faire de la publicité pour cette liste.

Michel PEAN va aussi finaliser une liste de diffusion pour les moniteurs bio sur googlegroup afin de pouvoir véhiculer les informations.

Le site Doris a plus de 100 000 visites par mois et celui de la CNEBS environ 3000.

Pour la journée Mondiale de l'Océan, seul le CREBS Pyrénées-Méditerranée a envoyé un compte-rendu à mettre sur le site alors que des actions ont été réalisées dans d'autres régions mais qui n'ont rien envoyé. C'est dommage !!!

La rubrique accès restreint concerne les présidents de CREBS C'est là que seront mis les rapports des présidents de CREBS chaque année.

On trouve un formulaire CNIL à envoyer aux gens nouvellement inscrits sur nos listes.

Le kit de survie sera mis en ligne prochainement.

On peut trouver une liste des liens importants.

Il y a une liste des livres. Il faut la renouveler. Pour cela, scanner la couverture, donner le nom de l'auteur, l'éditeur et tous les renseignements utiles. Michel PEAN mettra le livre sur la liste.

La rubrique la plus visitée est celle des stages. Quand il y a un site régional actif c'est le lien vers ce site qui est donné. Quand ce n'est pas le cas, ne pas hésiter à envoyer les informations à Michel PEAN que inscrit le stage dans la case de la région avec le contact ou le fiche d'informations.

Dans la rubrique des liens, il y a une liste des moniteurs actifs avec leur N° par région. Cette liste n'est pas à jour. Il faudrait que les présidents des CREBS envoient leurs listes à Michel PEAN pour cette mise à jour de toute urgence.

Pour que le site vive, il faut de l'information pour l'alimenter. On va créer une case pour que les commissions puissent raconter leurs actions et activités

8. Le concours « Les Yeux de DORIS »

Christine LACROIX présente son rapport. Elle a fait une affiche, un document pour les candidats, un document pour la CNEBS qui pourra être mis sur le site dans l'espace réservé du site de la CNEBS.

La remise des résultats par le jury sera le 15 novembre.

L'an dernier, elle a fait un CD par candidat avec toutes les photos des candidats de l'année et de la musique. Il peut être demandé à Christine LACROIX, il est disponible.

Il faut prévoir une autre affiche pour 2010. Il est important que tous les concurrents puissent avoir les photos de tous les participants de l'année

Christine LACROIX fera un CD de promotion avec les plus belles photos des 4 années des concours passés. Ce CD sera utilisé au salon de la plongée sur un ordinateur portable si on peut avoir une borne de présentation. Il faut faire savoir que ce concours est bien doté et que les photos seront ensuite bien utiles pour les documents de la CNEBS et pour DORIS.

Grand débat sur les photos hors sujet et la pertinence de faire un bilan pour vérifier que dans les 10 premiers primés, il n'y a pas de photo hors sujet. Quand les membres du jury auront rendu leurs notes, Christine LACROIX leur renverra les dix premiers pour vérification avant de rendre le résultat officiel. Les lauréats seront prévenus personnellement et la proclamation officielle aura lieu au salon de la plongée.

Et la gestion du stock des photos pour une utilisation par les rédacteurs de DORIS ? En 2008 Michel KUPFER a mis toutes les photos au format DORIS et a mis un copyright sur chacune. On va lui demander s'il veut bien le refaire avec les photos de 2009. Puis il les enverra à Marjorie DUPRE-POIGET pour qu'elle les classe. Marjorie DUPRE-POIGET les renverra à Michel PEAN pour les mettre sur le site de la CNEBS

Concours 2010 : Les thèmes.

Il a été choisi :

Les bryozoaires sauf une liste qui sera envoyée par Vincent MARAN

La nuit

Les végétaux d'eau douce
La faune transparente
Les requins des côtes françaises (y compris DOM TOM)

9. Les RIPE

Christine LACROIX présente les RIPE de 2009 qui se sont déroulés la semaine dernière. Il y avait 3 ateliers Bio.

Randonnée
Photo
Aventure

Ce fut un grand succès. Les enfants et jeunes ont été très participatifs. Les cadres Bio présents ont beaucoup et bien travaillé avec des ateliers divers, dans différents groupes d'enfants.

On pourra lire son rapport sur le site de la CNEBS.

Une nouvelle : Les RIPE 2010 pourraient ne plus se faire à Porquerolles pour des questions de budget. Il y a une bonne probabilité pour que les RIPE soient mis en place en région et ne soient plus une manifestation nationale.

10. Calendrier de la CNEBS pour 2010.

Prochain colloque des INBS : 28 et 29 novembre 2009 à Brest

Réunion de la CNEBS : 27 et 28 février 2010 à Paris

AG fédérale : 20 et 21 mars 2010 à Annecy avec l'AG des commissions programmées le samedi matin

Séminaire des cadres : 16 et 17 octobre 2010 à Créteil

Réunion annuelle de la CNEBS : 13 et 14 novembre 2010 à Toulon

Il est demandé aux présidents des CREBS de réfléchir à des thèmes qu'ils souhaitent voir aborder à ces réunions de la CNEBS et au séminaire des cadres. Le bureau leur demandera ces thèmes avant les réunions.

11. Travail du groupe Communication.

Jacques étant absent Marjorie DUPRE-POIGET présente ce qu'il a préparé. Il fait l'historique des étapes de fonctionnement du groupe. Puis le listing des faiblesses de la Commission et des propositions de remèdes. Il a envoyé une fiche du bon usage des e-mails en juin.

Question : Faut-il faire d'autres fiches ? Où les mettre ?

Mise en place d'un site AGORA pour le travail du groupe.

12. Questions diverses.

1. Les lieux des réunions, séminaires, colloques

Proposition de Marjorie DUPRE-POIGET : réunions de travail (celle de pré-saison) à faire sur Paris (simplicité de déplacement, coût réduit).

Par contre, la réunion de bilan, pourrait être couplée avec des activités plus variées et avoir lieu en région .

Pour 2010, Toulon est envisagé, une évaluation a été demandée à Marie-Christine CARIE et Christine LACROIX.

Jean CABARET regrette l'ambiance sympathique des « anciennes réunions » comme celle de L'île Berder en 1997 , réunissant la CNEBS et le Collège des Instructeurs.

Ceci est partagé par ceux qui y ont participé...à noter cependant que le contexte est très différent aujourd'hui : nous disposons à l'époque d'une grande autonomie budgétaire : carnet de chèque et possibilité de gérer nos différentes lignes de budget à l'intérieur d'une enveloppe globale ; de plus en 1997, pratiquement tous les présidents de CREBS étaient Instructeurs, ce qui facilitait certes les réunions mixtes, mais augmentait aussi la confusion des genres...comme on a pas manqué de nous le reprocher !

2. Le moyen pour le président de CREBS de vérifier que les encadrants des stages bio soient licenciés

Quand on valide l'encadrant d'un stage, s'il n'est pas à jour de sa licence, la saisie ne se fait pas. On ne peut saisir qu'un encadrant par stage.

3. Validation de niveau : qui fait loi ? le bordereau ou la carte plastifiée ?

Réponse de l'administration fédérale : l'enregistrement sur le fichier de la FFESSM seul fait loi, et celui-ci est obligatoirement suivi de l'émission de la carte plastifiée...

4. Travail et rôle du Président de CREBS.

Il a été donné les réponses à Alain PARACHE à toutes les questions qu'il se posait sur des sujets divers.

5. Diplôme d'IFBS et MFB : Peut-on commencer dans une région, poursuivre dans une autre et même finir dans une autre ? Livret de l'IFBS ?

Comme l'IFBS est la suite du N2 bio, si le N2 bio est validé dans une région, l'IFBS peut être validé dans une autre. Si une partie a été suivie dans une région et que le candidat change de région il peut y avoir arrangement entre moniteurs des 2 régions différentes en se mettant d'accord sur qui valide le niveau

6. Pour les réunions mettre 2 personnes dans la même chambre chaque fois qu'on peut.

Vaste question vu les ronfleurs, l'âge des membres de la CNEBS et les petits soucis de santé des uns ou des autres. Et le respect de l'intimité qui peut être souhaité. Ainsi qu'un minimum de respect du bénévole qui fait des kilomètres pour venir à une réunion, même si certains n'y attachent pas d'importance. Mais nous étions 4 et même 5 dans la même chambre ce week end. Ce qui n'est pas satisfaisant. De plus certains participants prendront de toute façon une chambre pour eux seuls en appliquant le tarif fédéral de 70 € par nuit.

7. Pour l'AG où la réunion des commissions est le samedi matin, la CNEBS pourrait prendre en charge le repas du vendredi soir, la nuit du vendredi soir et le repas du samedi midi. Mais comme la réunion se termine à midi le samedi le reste de l'AG fédérale reste à la charge de ceux qui veulent rester.

On a déjà abordé le sujet et la question sera évoquée à la réunion des trésoriers. La réponse sera diffusée le plus vite possible.

8. Compter le nombre de plongées dans les bilans annuels.

Réponse : c'est immense !!! On ne peut pas.

9. Le chargé de mission DORIS : Dans chaque stage MFB pourrait-il y avoir 2 places pour les membres de l'équipe Doris ?

Question déjà débattue auparavant et non résolue.

10. Le chargé de mission DORIS : Budget d'amélioration du site : 3000 € annuellement.

Soutien sans réserve de la CNEBS pour cette demande.

11. Le chargé de mission DORIS : Les doridiens ont besoin de 4000 € pour leur réunion annuelle. Cette année, ils risquent de devoir dépenser plus que les 3500 € qui leur sont attribués.

Voir avec Sandrine SAUGE-MERLE le tableau des dépenses. DORIS a le soutien de l'ensemble de la CNEBS et le budget sera défendu.

12. Redéfinition de la gestion des stages MFB1 dans un environnement à croissance forte.

Question et réponse à revoir lors de la prochaine réunion

13. Questions à revoir.

- Ne pourrions pas avoir une charte du plongeur responsable autre que celle de Longitude 181 ? NDR: nous avons signé et participé à la rédaction de la charte du Plongeur Responsable c'est donc la nôtre pas celle de Longitude 181.
- Prendre plus de temps ou même commencer par les questions diverses. En effet, le temps a été un peu court car 5 participants avaient leur avion à 13 h 30 et ils ont dû partir vers 12 h 15

et n'ont pas assisté à la fin des débats. NDR : Le temps est toujours court, il nous faudra être plus vigilants à l'avenir

- Nous n'avons pas eu le temps de voir ce que Jacques DUMAS avait préparé sur Shark Alliance.

Fin de la réunion à 13 h.

Note de la secrétaire : cette réunion a été agréable, fructueuse, et pleine d'échanges constructifs. Je remercie tout le monde de cette participation si positive et du climat qui y a régné.

Merci de votre attention.

Annie LAFOURCADE, chargée du secrétariat